



Une cantine de ville dans un hameau, ou comment le projet de cantine de l'école Rosa Bonheur pourrait défigurer Magny-Village

Le 26 mars 2010, ViVaMagny organisait une réunion d'information sur le projet de nouvelle cantine à l'école Rosa Bonheur. Lors de cette réunion, la quasi-unanimité des personnes présentes ont exprimé leur hostilité au projet présenté. Suite à cela, l'association a fait part au maire de ce mécontentement et lui a demandé d'organiser une réunion, avec l'architecte du projet.

Cette réunion s'est tenue en mairie le 23 juin dernier, animée par M.Lolloiz, maire et M. Lair, architecte de la Communauté d'Agglomération, en présence de madame Mercier, 1^{ère} adjointe, déléguée au scolaire.

Le maire a exposé les raisons de la nécessité de construire une nouvelle cantine dans les plus brefs délais :

- La cantine actuelle n'est plus aux normes et les services vétérinaires ont menacé d'en demander la fermeture. Ils ont accordé un délai mais avec l'engagement de la municipalité de disposer rapidement d'une cantine aux normes
- La traversée de la rue par les enfants pose un problème de sécurité
- Sur le plan financier, la cantine doit être construite cette année pour pouvoir être financée par la Communauté d'Agglomération. La loi changeant, l'année prochaine Magny devrait prendre à sa charge le coût de l'opération (858 000 € TTC), ce que le maire estime impossible.

Selon M. Lair, il n'est pas envisageable de mettre aux normes la cantine actuelle : matériaux interdits aujourd'hui (il faudrait donc tout casser et refaire) et surtout manque de surface.

M. Lolloiz affirme en outre que selon les services techniques, aucun des bâtiments existants dans l'enceinte de l'école ne permet d'accueillir une cantine aux normes.

L'unique solution est donc, selon MM. Lolloiz et Lair, la construction d'une nouvelle cantine dans l'enceinte de l'école.

Voici la maquette telle qu'elle avait été présentée :



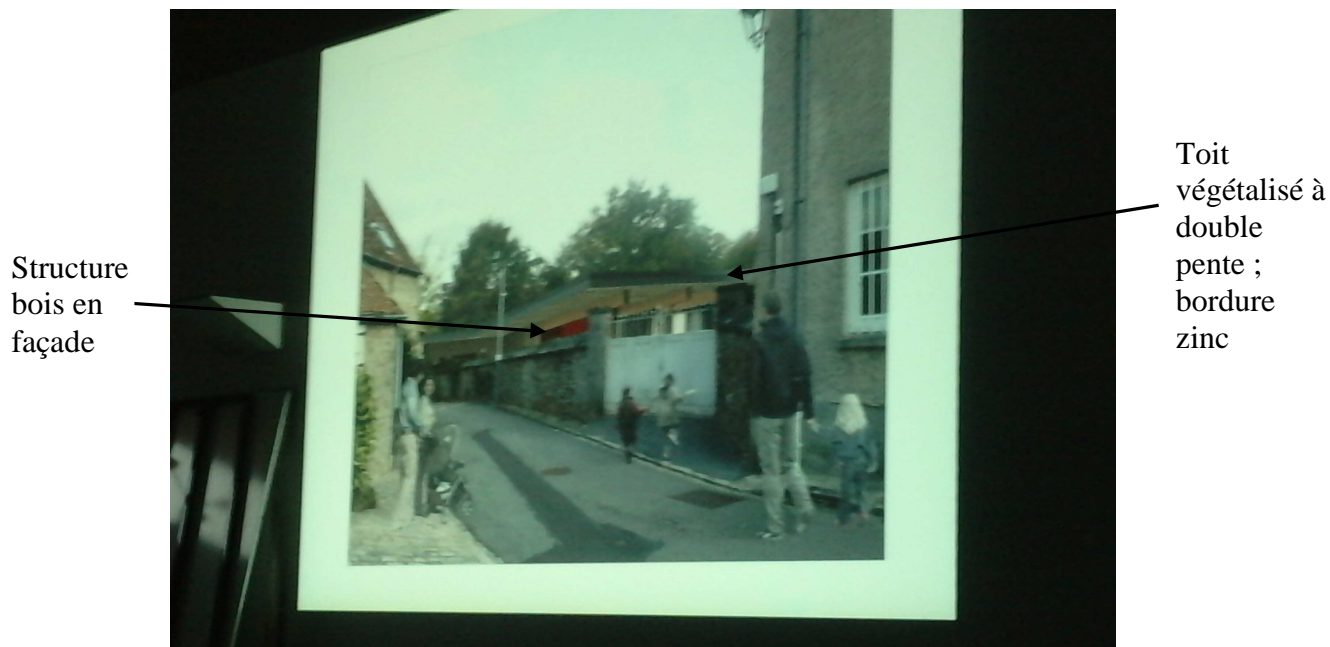
Cette maquette en carton ne permettait pas de juger des matériaux utilisés.

Pour un équilibre durable



ville – village – campagne
à Magny

Le projet actuel a été présenté en réunion sous forme d'un montage réalisé à l'aide d'un logiciel de conception d'architecture :



La photo de l'écran de projection est malheureusement de mauvaise qualité, mais on peut y voir :

- La façade en bois
- Le toit végétalisé en double pente avec bordure en zinc, tronqué en limite du portail, par rapport à la maquette en carton.

M.Lolloz précise que le projet a reçu l'accord des bâtiments de France.

L'ensemble couvre 200 m². La salle de restauration fait 56 m² ; il est prévu également une salle d'activités de 31m². Le reste de la surface est consacrée à la logistique de la cantine.

Les personnes présentes à la réunion ont admis les arguments présentés, bien que peu convaincues, étant donné le coût de l'opération, qu'il n'y avait pas de solutions alternatives dans les bâtiments existants.

Par contre, deux points bloquants ont été soulevés :

- **La suppression du préau** ; M.Lolloz présente la salle d'activités comme l'alternative au préau en cas de mauvais temps. Mais cette salle ne fait que 31m². Comment les enfants peuvent-ils tous s'y retrouver en récréation par mauvais temps ? De plus, que deviendra cette salle quand il faudra accueillir les enfants des lotissements envisagés à l'entrée du Village et à Brouessy ? **Il n'y aura plus alors ni salle d'activités, ni préau...**
 - **L'architecture totalement décalée par rapport au village** ; la réaction générale a été : « le toit fait penser à une station-service ».
- Lotissements, cantine contestés : sauvons Magny-Village d'une dégradation programmée.**

Pour un équilibre durable



ville – village – campagne
à Magny

En dehors de toute considération architecturale, les personnes présentes ont exprimé leur vif mécontentement sur la méthode : **Où est la concertation ?**

M. Lolloz a signé le permis de construire le 2 juin et propose la réunion le 23 !

Il nous explique qu'on ne peut plus rien changer hors mis quelques détails « cosmétiques ». Il rappelle que le projet a été présenté aux fédérations de parents d'élèves et en comité consultatif « Urbanisme » et qu'aucun avis défavorable n'a alors été formulé. A cela, nous faisons deux remarques :

- La maquette carton ne permettait pas de se faire une idée réaliste de l'intégration de la cantine dans son environnement
- C'est quand même suite au comité consultatif que notre association a organisé une réunion d'information sur le projet le 26 mars et **alerté par courrier M.Lolloz le 26 avril en mentionnant déjà les deux points de contestation : la suppression du préau et le toit plat végétalisé. Pourquoi alors n'avoir pas pris l'avis des Magnycois avant de signer le permis ?**

M. Lolloz menace toute personne ou association de « les mettre face à leur responsabilité » en cas de recours contre le permis. Mais leur laisse-t-il d'autres possibilités ?

La demande est faite en fin de réunion à M. Lolloz de proposer pour le 9 juillet un projet de cantine de village pour le Village

ViVaMagny vous propose d'exprimer votre avis :

- Je suis totalement contre ce projet et demande qu'il soit profondément remanié, avec toutes les conséquences exposées.
- Je demande qu'on me propose des solutions pour que le projet s'intègre dans son environnement
- Je déplore cette architecture, mais donne la priorité à la réalisation d'une cantine compte tenu des contraintes exposées.
- La coexistence de bâtiments anciens et modernes me convient et je ne vois pas d'inconvénient à ce projet

Nom :

Prénom :

Signature

J'habite le hameau de :

Retourner **RAPIDEMENT** ce bulletin à l'une des adresses suivantes :

M. Guillier 22 rue Ernest Chausson Magny-Village 78114 Magny-les-Hameaux

M. Amiable 16 rue Robert Fleury Buloyer 78114 Magny-les-Hameaux

ou par mail : **vivamagny78@orange.fr**